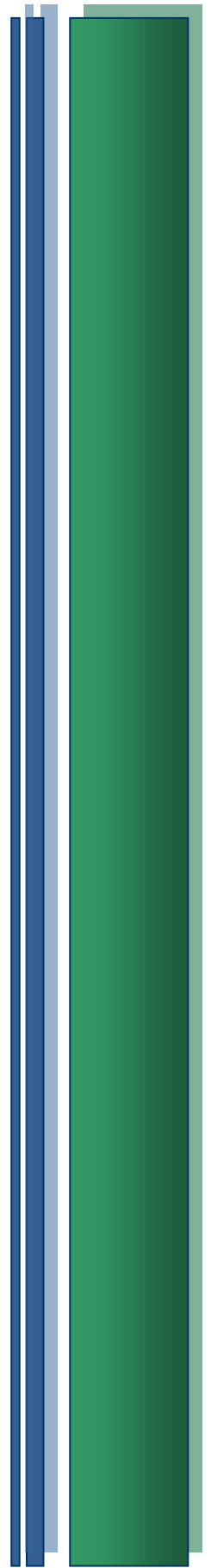




Rapport du maire sur la situation financière

17 novembre 2015



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 474.1 de Loi sur les cités et villes, je vous présente le rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Ce rapport doit être déposé au moins quatre semaines avant le dépôt du budget au conseil municipal et faire le lien entre l'exercice financier de l'année précédente, l'exercice de l'année en cours, ainsi que celui de l'année à venir.

Je traiterai des éléments suivants :

- Le rapport financier 2014
- Le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017
- La liste des contrats
- La rémunération et les allocations des membres du conseil
- Les indications préliminaires quant aux états financiers 2015
- Les orientations du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018
- Les orientations budgétaires 2016

RAPPORT FINANCIER 2014

Le rapport financier 2014, préparé par la trésorière de la Ville et vérifié par un auditeur indépendant, a été déposé lors de la séance du conseil municipal du 16 septembre 2015 et est disponible sur le site Web de la Ville. Ce rapport donne une image de la situation financière au 31 décembre 2014. Un déficit de fonctionnement d'un montant de 2 711 633 \$ a été réalisé pour l'année 2014. Quelques facteurs expliquent essentiellement ce déficit. D'abord, les prévisions de ventes de terrains dans le parc industriel à hauteur de 5 M\$ n'ont pas été réalisées. Une partie de cet objectif a toutefois été atteinte fin décembre 2014, mais les actes notariés n'ayant été signés qu'en 2015, ils n'ont pu être comptabilisés en 2014. Par ailleurs, la vente de l'aréna Acti-Vital, non prévue au budget 2014, est venue s'ajouter à la colonne des revenus. Ce sont là les deux principaux éléments qui, par leur effet combiné, expliquent le déficit de près de 2,7 M\$ de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour 2014.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

Le 22 décembre 2014, le conseil municipal a adopté le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017. Les investissements prévus à ce programme totalisaient 65 938 918 \$ incluant la portion assumée par d'autres sources de financement (taxes de secteur, subventions, etc.) dont 21 454 615 \$ pour 2015. Toutefois, compte tenu de l'état précaire des finances de la ville, les immobilisations pour 2015 ont été revues à la baisse, soit à leur strict minimum. Ainsi, à ce jour, les investissements effectivement réalisés au cours de l'année 2015 totalisent une somme de 10 311 000 \$ dont 8 365 000 \$ ont été utilisés pour finaliser la construction du complexe sportif

multifonctionnel. Le reste de la somme est principalement réparti entre la réfection du 3^e rang Ouest, la mise à niveau du réseau informatique et divers travaux d'entretien de chaussée.

LISTE DES CONTRATS

En conformité avec l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, la liste de tous les contrats de 2000 \$ et plus accordés à un même fournisseur et celle des contrats de plus de 25 000 \$ sont présentées en annexe du présent rapport. Ces listes seront aussi disponibles au Service du greffe et sur le site Web de la Ville.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Tel que prévu à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire doit inclure dans son rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit pour l'année 2015.

Ancien maire

Salaire de base (versé en 2015) :	15 597 \$
Allocation non imposable (versée en 2015) :	3 823 \$
Activités supra municipales CMQ (versée en 2015) :	3 327 \$
Allocation non imposable CMQ (versée en 2015) :	56 \$

Nouveau maire

Salaire de base (sur une base annuelle):	64 606 \$
Allocation non imposable (sur une base annuelle) :	15 835 \$
Activités supra municipales CMQ (sur une base annuelle) :	8 740 \$

Les conseillères et conseillers

Salaire de base (annuel) :	12 046 \$
Allocation non imposable (annuel):	6 025 \$
Membre d'un comité (1 956 \$/ par comité annuellement, 3 comités/conseiller):	5 868 \$
Membre du comité RTC (annuel):	14 690 \$

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS 2015

Les dernières prévisions laissent entrevoir que l'exercice 2015 devrait se terminer à l'équilibre ou avec un léger excédent. Des revenus moindres que ceux planifiés, essentiellement des ventes de terrains dans le parc industriel, sont compensés et même dépassés par une réduction majeure des dépenses, principalement dans les services des loisirs, de la culture et des travaux publics.

Évidemment, le léger excédent anticipé est sujet aux impondérables pouvant survenir d'ici la fin de l'exercice.

ORIENTATIONS - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

La situation financière actuelle de la Ville exige un programme triennal d'immobilisations modeste, tout en assurant un maintien de la condition des infrastructures. Des sommes seront donc prévues pour éviter la dégradation de l'état du réseau routier et des infrastructures d'aqueduc et d'égouts, de même que celui du parc immobilier, sans plus. C'est l'esprit dans lequel seront prises les décisions pour l'élaboration du plan triennal qui sera déposé en décembre prochain. Certaines améliorations supplémentaires de petite envergure pourraient éventuellement s'ajouter, après analyse.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2016

Le budget 2016 et le Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 seront adoptés le jeudi 17 décembre prochain. Dans le contexte actuel, considérant les nombreuses décisions à venir et l'exercice de rationalisation en cours au sein de chacun des services, il est à ce stade-ci prématuré de s'avancer en ce qui a trait au contenu du budget 2016.

Il faut souligner l'implication de tous les employés de la ville qui, après consultation, ont généré plus de 1000 suggestions pour économiser ou augmenter les revenus. Plusieurs ont été retenues, avec un impact global de plus de 1 M\$.

Il est par ailleurs très clair que le fait d'avoir capitalisé près de 46 M\$ en 2015 et un autre 15 M\$ début 2016 viendra lourdement affecter à la hausse le service de la dette.

La décision qui sera prise quant à la proposition d'entente avec l'agglomération aura elle aussi un impact non négligeable. Celle concernant les ventes de terrains dans le parc industriel également.

Quoi qu'il en soit, soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour garantir la viabilité financière de la Ville et faire en sorte qu'ensemble nous arrivions à des jours meilleurs.

Je vous remercie de votre confiance et de votre appui.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sylvain Juneau', written over a white rectangular area.

Sylvain Juneau, maire